

Paris, le 24 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Lycée professionnel : les Régions prêtes à accompagner une réforme qui maintienne la spécificité de la voie professionnelle**

Les Régions ont participé, vendredi 24 octobre dernier, à l'installation par la ministre Carole GRANDJEAN des groupes de travail pour la réforme des lycées professionnels. Prêtes à accompagner la réforme pour faire de la voie professionnelle une voie choisie, elles s'investiront fortement dans les 4 GT constitués.

Le développement des stages et leur gratification peuvent être positifs pour les jeunes. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des enseignements fondamentaux. Spécificité de la voie professionnelle par rapport à l'apprentissage, ils sont essentiels dans la formation des jeunes et ont une importance considérable pour lutter contre les inégalités.

Sur le terrain, les Régions constatent qu'il existe une concurrence entre les lycées professionnels ruraux ou en zone prioritaire et les centres de formations d'apprentis, suite à la recentralisation de l'apprentissage issue de la loi du 5 septembre 2018, avec un effet de fragilisation du maillage territorial de formation.

Pour maintenir l'offre de formation sur l'ensemble du territoire, la proposition des Régions est de leur confier la maîtrise de la carte des formations initiales de la voie professionnelle, au lycée et en apprentissage. L'idée est de pouvoir garantir que chaque territoire dispose bien des compétences nécessaires à son développement économique, et que chaque jeune soit en situation d'y trouver un emploi. En attendant une loi, les expérimentations menées par les Régions pourront servir de laboratoire.

La voie professionnelle a été trop délaissée par les ministres de l'Éducation nationale ces dernières années. Cela n'a pas été le cas pour les Régions, qui n'ont cessé de la soutenir, compensant les décisions trop souvent contradictoires des ministres successifs :

- Par leurs investissements lourds dans les plateaux techniques des lycées.

### **Contacts presse :**

**Régions de France**

Violaine Hacke

Tél : [06 28 47 53 55](tel:0628475355)

[vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org)

*Paris, le 24 octobre 2022*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Dans leurs discussions avec les rectorats sur l'évolution de la carte des formations (le dernier mot revenant toutefois au recteur).
- Par leur soutien aux campus des métiers et des qualifications, qui bénéficient à 20% des élèves des lycées pro dans la perspective « bac -3 bac +3 ».
- Par leurs aides au premier équipement professionnel des lycéens : jusqu'à 300 € par jeune selon la formation suivie.
- Par leur investissement dans la lutte contre le décrochage, alors que les moyens techniques du ministère (la plate-forme RIO Suivi) sont aujourd'hui défaillants.

Ces sujets méritent du temps pour la concertation. A ce sujet, les Régions partagent les interrogations des représentants des personnels sur la durée trop courte de la concertation. La mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle depuis 2019 a épuisé les équipes. Il faudrait repartir d'une évaluation honnête et sérieuse de la réforme actuelle pour aboutir à des diagnostics partagés, sinon rien ne sera possible.

Enfin une négociation en direct État-Régions est indispensable sur la carte des formations, au-delà des échanges qui auront lieu dans les groupes de travail de la concertation nationale.

**Contacts presse :**

**Régions de France**

Violaine Hacke

Tél : [06 28 47 53 55](tel:0628475355)

[vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org)